Journal officiel de l'Union européenne

C/2025/1051

21.2.2025

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/1051)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de décision	Nom de la substance	Détenteur de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Raisons de la décision
C(2025) 763	14 février 2025	trioxyde de chrome (nº CE 215-607-8; nº CAS 1333-82-0)	ASO Cromsteel S.A., Str. Laminorului 16, 130089 Targoviste Dâmbovița, Roumanie FDF S.r.l., Via Flero 46, 25125 Brescia, Italie	REACH/25/11/0 REACH/25/11/1	Chromage fonctionnel à base de trioxyde de chrome de produits semi-finis en acier (barres, tubes de cylindre et arbres linéaires) pour la fabrication de composants hydrauliques et pneumatiques	21 novembre 2034	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu)

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/1051/oj